



Geneviève LIEUTAUD-LALIK

*Conservatoire National de Arts et Metiers
(CNAM)*

genevieve.lia@gmail.com

RENCONTRE ET RETRANSCRIPTION, MOMENT-CLEFS DE LA RECHERCHE BIOGRAPHIQUE

RÉSUMÉ

En France de jeunes adultes se voient proposer par la justice une formation professionnelle. Ultime proposition éducative du juge pour les inciter à s'insérer dans la société. Notre travail de recherche consiste à savoir ce qu'ils comprennent de cette formation, ce qu'ils retiennent et comment ils reconfigurent ce qu'ils apprennent en fonction de ce qu'ils sont. Les entretiens en recherche biographique et leurs interprétations nous donnent la possibilité de comprendre le processus de formation à l'œuvre dans ce contexte particulier. Une partie délicate du travail de recherche réside dans la phase de recueil des données auprès de ce public, ce qui nécessite une approche singulière. C'est sur cet aspect que va porter notre article.

Mots-clés : Recherche biographique. Formation professionnelle. Jeunes adultes.

MEETING AND TRANSCRIPT, KEY MOMENTS OF THE BIOGRAPHICAL RESEARCH

ABSTRACT

In France, young adults are offered by the courts a vocational training, the judge's ultimate educational proposal to encourage them to integrate into society. Our research work consists of knowing what they understand about this training, what they retain and how they reconfigure what they learn according to who they are. Biographical research interviews and their interpretations give us the opportunity to understand the training process at work in this particular context. A delicate part of the research work consists of collecting data from them, which requires a singular approach. This is the aspect that will be our article.

Keywords: Biographical research. Professional training. Young adults.

Submetido em: 07/11/2017

Aceito em: 25/03/2018

DOI: 10.28998/2175-6600.2018v10n20p52

1 INTRODUCTION

La démarche biographique consiste à comprendre comment un individu singulier se construit en fonction de ses expériences (DELORY-MOMBERGER, 2014, p 74). J'expliquerai pourquoi selon moi il est important que cette approche soit fondée sur un travail comprenant trois parties. La première a pour objet de recueillir une parole, un discours lors d'entretiens. La deuxième concerne la retranscription de la parole sous forme d'un écrit. La troisième a pour but d'analyser le discours. Dans la première phase, la rencontre et la subjectivité des personnes en présences sont déterminantes. Contrairement à ce qui se passe dans certains domaines scientifiques, il ne s'agit pas seulement de collecter des données mais de les faire émerger par la rencontre. La deuxième phase occasionne une prise de recul par rapport à ce qui a été exprimé lors de l'entretien. La troisième obéit à une méthodologie qui permet de mettre en lumière différentes formes de discours et manières d'agir (DELORY-MOMBERGER, 2014).

Dans le cadre de mon travail de recherche, j'ai choisi de m'entretenir avec des jeunes adultes ou en passe de l'être sous l'angle de la recherche biographique car cela est apparu comme une évidence. En effet, au cœur de cette méthodologie réside la Rencontre avec l'autre qui n'est pas sans rappeler le travail des ethnologues.¹ Lors des entretiens menés, il y a d'une part l'interviewé, d'autre part l'interviewer et ce qui se passe entre ces deux personnes, à ce moment-là. C'est dans cet « entre » (JULIEN, 2012) que ce qui semble inexplicable, intraduisible se révèle perceptible et obéissant à une certaine cohérence. François Julien entend par « entre » cet écart qui réside et qui autorise une ouverture, un espace de réflexion.

[...] l'écart fait apparaître les cultures et les pensées comme autant de fécondités (...) l'écart ne porte pas à s'arroger une position de surplomb à partir de laquelle il y aurait à ranger des différences. Mais, par la distance ouverte, il permet un dévisagement réciproque de l'un par l'autre : où l'un se découvre lui-même en regard de l'autre, à partir de l'autre, se séparant de lui(...) (JULIEN, 2012, p 7).

Ces moments comme suspendu permettent une entrée dans une temporalité qui n'appartient qu'à ce qui se vit durant les entretiens. Cette temporalité aide à une immersion dans le contexte et le parcours de vie de l'individu interviewé.

Je vais donc, dans un premier temps, poser des mots sur le déroulement de ces entretiens ainsi que sur leurs effets sur ces jeunes, sachant qu'ils sont un peu imprévus

¹ « La rencontre avec « l'informateur » constitue le socle de l'ethnologie (FAVRET 1981 : 335), « l'interview » en est le moment crucial ». Marchand « De la parole échangée au texte scientifique. In bulletin de l'association française des anthropologues, n°32-33, septembre-décembre 1988. Chercheurs et informateurs : Tome 1. pp. 21-33.

pour eux et anticipée et décidée de mon côté. Afin d'explicitier mon propos je m'appui en premier lieu sur l'explicitation de Franco Ferrarotti :

[...] Chaque interview biographique est une interaction sociale complexe, un système de rôles, d'attentes, d'injonctions, de normes et de valeurs implicites, souvent aussi de sanctions (...). On ne raconte pas sa propre vie et ses propres Erlebnisse² à un magnétophone ; on les raconte à un autre individu. Les formes et les contenus d'un écrit biographique varient avec l'interlocuteur ; elles dépendent de l'interaction que représente le champ social de la communication. Elles se situent à l'intérieur d'une réciprocité relationnelle. L'interviewer n'est jamais absent même s'il joue à l'absence ; il est toujours l'interlocuteur même si, apparemment, il refuse une quelconque réciprocité.³. (FERRAROTTI, 2013, p 54-56)

Afin d'approcher la subjectivité de chacun, les entretiens en recherche biographiques sont apparus comme une nécessité. Cette méthode permet de saisir les biographies individuelles. Le discours entendu sous le prisme de cette approche permet de comprendre la reconfiguration des événements passés qui s'exerce pour l'individu. Au sein même du discours se « cache » la signification de l'existence à la fois pour et de l'individu. Il y a d'un côté les mises en action des jeunes adultes en formation et de l'autre les objectifs du service de formation. Alors comment dans cette mise en tension les jeunes évoluent et mettent en pratique la formation demandée ?

L'objet des entretiens est d'entendre comment le processus de formation est intériorisé par les jeunes adultes. Que comprennent-ils de cette formation ? Qu'en retiennent-ils ? Apprennent-ils le métier ? L'apprentissage est-il perceptible au sein de leur discours ? Comment les jeunes adultes évoquent-ils leur formation ?

La recherche biographique permet une interprétation du discours qui nous donne la possibilité de comprendre de quelle manière l'individu devient individu au gré de ses expériences (DELORY-MOMBERGER, 2014). Au travers du discours, entre les phrases de l'interviewé, la manière d'accueillir la parole engendre une prise de conscience pour l'interviewer concernant l'environnement, l'historique, la culture, l'économie, la vie sociale de la personne.

Nous allons voir que la rencontre et la façon de recueillir la parole sont décisifs pour l'analyse du discours. Nous verrons également comment l'espace de parole, au delà des questions posées, nommé écart par François JULIEN permet une réflexion durant les entretiens. Elle constitue le matériau avec laquelle le chercheur va devoir travailler.

² Erlebnisse : l'expérience vécue, (DELORY-MOMBERGER, 2014)

³ FERRAROTTI, F. *Histoire et histoires de vie*. La méthode biographique dans les sciences sociales. Paris: Téraèdre, 2013, 1981, p 54-56.

2 LE CONTEXTE DE LA RECHERCHE ET LA PROBLÉMATIQUE

Le contexte que je choisis d'évoquer est celui de mon travail de recherche qui se situe auprès de jeunes adultes qui intègrent une formation suite à une audience pénale chez le juge et qui par conséquent entreprennent une formation à la suite d'une décision judiciaire et sur ordonnance de ce même juge. Le terrain de recherche en question est un service de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). En effet, les professionnels forment les jeunes accueillis au sein d'un restaurant d'application dans lequel les jeunes adultes apprennent le métier de cuisinier et/ou de serveur. En amont du rendez-vous chez le juge, un éducateur de la PJJ s'est mis en relation avec le service pour savoir s'il y avait une possibilité que le jeune en question puisse intégrer la formation dispensée.

Afin d'établir un premier contact j'ai dans un premier temps pris rendez-vous avec le service afin de rencontrer l'ensemble de l'équipe. Lors de cette toute première rencontre j'ai présenté le projet de recherche auprès de la directrice, de la chef de service et de l'ensemble de l'équipe encadrante constituée d'éducateur, d'une enseignante, d'une assistante sociale et d'un chef cuisinier. Ils ont immédiatement accepté le projet et également que je rencontre les jeunes adultes en formation en pensant néanmoins qu'ils seraient difficiles à convaincre d'accepter de s'entretenir avec une personne extérieure qu'ils ne connaissaient pas.

La problématique de recherche est axée sur le fait que les jeunes adultes n'intègrent pas la formation de façon délibérée ni spontanée. La demande de formation est initiée par les professionnels de la PJJ afin de permettre aux individus se trouvant dans une situation délicate vis-à-vis de la société de pouvoir l'intégrer par le biais de la formation pour adultes. Tous les jeunes en formations ont un passé que l'on qualifie de délinquant. Ils ont commis des actes répréhensibles par la loi. Ils ont souvent cumulé plusieurs peines qui concrètement n'ont soit pas été effectuées ou réalisées partiellement. En effet, en France la justice pour enfants est spécialisée et adaptée. Il se peut que les peines ne soient pas immédiatement appliquées afin de permettre aux jeunes de se ressaisir. Le juge peut alors soit décider d'annuler les condamnations en « suspend » à la condition que la formation se déroule sous les meilleures auspices et qu'il y ait régularité dans le suivi des cours tant pratiques que théoriques.

De façon générale, l'organisation de la formation pour adultes permet aux individus qui rentrent dans un processus de formation professionnelle d'en ressortir eux-mêmes transformés au-delà du métier qu'ils y apprennent. Cette notion peut d'ailleurs être abordée en formation. Comprendre ce qui se passe et ce qui est en « jeu » lorsque cette formation

est engagée, dans un cadre de justice et pour certains sous la contrainte, ouvre des perspectives. Cette particularité est susceptible d'aider à cerner les enjeux et les stratégies développés par les individus évoluant dans un contexte que l'on peut qualifier d'extrême.

Les temporalités qu'ils vivent (ROQUET et al., 2013)⁴ et qui les traversent ainsi que leurs mises en action sont d'une certaine manière mises en relief durant les entretiens en recherche biographique.

Afin de mieux appréhender la réalité, plusieurs entretiens ont été réalisés avec les sujets en formation au cours de la durée même de cette formation.

Il s'avère que les personnes en formation sous contrainte se trouvent dans un rapport que l'on peut qualifier de singulier à la notion de transgression qu'il convient d'analyser d'une part, et au besoin de la reconnaissance par la société (sanctionné par un Titre, reconnu par l'état, qu'ils reçoivent en fin de formation s'ils réussissent l'examen) d'autre part.

La facilité avec laquelle les personnes ont accepté de réaliser des entretiens, pour ce travail de thèse, par les jeunes en formation dans un contexte qui ne le laissait pas présager nous renseignent déjà sur leur implication et leur engagement. La contrainte initiale se transforme en engagement professionnel et leur acceptation de livrer leur parole s'entend comme une reconnaissance de celle-ci. La motivation mobilisée dans le projet d'une réussite est patent.

La recherche en question peut se résumer par cette question :

- Comment l'individu reconfigure-t-il ce qu'il apprend en fonction de ce qu'il est ?

3 LA MÉTHODOLOGIE EN QUESTION ET SON DÉROULÉ

Afin de préparer les entretiens, j'ai constitué un guide méthodologique en choisissant au préalable les questions que j'allais poser aux jeunes en formation lors des entretiens individuels. J'ai pris rendez-vous avec chacun d'eux en passant par l'équipe afin d'éviter de perturber l'organisation de la formation. Je me suis rendue aux entretiens en commençant chaque matinée par le partage du petit déjeuner. La première rencontre a donc lieu avant les entretiens et au sein d'un groupe constitué de six jeunes et de toute l'équipe (la chef de service, le cuisinier formateur, l'enseignante, une assistante sociale la secrétaire et trois

⁴ « Les temporalités, si elles sont bien multiples et variées, se rattachent à des formes d'expériences temporelles qui touchent des niveaux différenciés de l'expérience humaine. La distinction classique macro/méso/micro nous autorise à concevoir les temporalités en prise directe avec des processus sociaux et culturels dans des dimensions à la fois individuelles et collectives. Situer ces processus sur des positions temporelles distinctes n'interdit pas de les « voir vivre » en interaction permanente, au sein de dynamiques temporelles individuelles. » (ROQUET et al. 2013, p. 14).

éducatrices). Je me suis installée dans une pratique habituelle pour tous. Ce petit déjeuner n'a pas été organisé pour l'occasion. C'est le point de départ de la rencontre. La démarche choisie consiste à ce que le chercheur aille à la rencontre des sujets au sein même du lieu de formation sans modifier le quotidien des jeunes et des professionnels.

Suite à cette première étape les entretiens ont duré en moyenne quarante-cinq minutes, ce qui est une durée importante au vu du contexte et de la difficulté pour les personnes en formation à s'entretenir au sujet d'eux-mêmes avec une inconnue.

Les questions étaient ciblées précisément sur la formation. J'ai tout au long des entretiens relancé sur un mot, une phrase prononcée ou fait repréciser ce qui était évoqué.

Un magnétophone était l'unique objet entre la personne et moi. Je me suis attachée à soutenir le regard des jeunes tout en leur permettant d'être à l'aise, spontané, de se sentir en confiance. Ceci par un regard particulièrement bienveillant, reconnaissant de cette acceptation de se livrer, par quelques mots réconfortants et sécurisants à des moments précis des entretiens.

Je me suis entretenue deux à trois fois avec chaque personne. En effet, j'ai fait en sorte de rencontrer les jeunes adultes en début, au milieu et à la fin de leur formation. Le dernier entretien étant le jour des résultats de l'examen passé pour l'obtention du Titre.

J'ai gardé en tête tout au long des entretiens ce que je cherchais, à savoir comment le processus de formation s'engage pour eux. Qu'apprennent-ils en formation ?

Ces précisions concernant le contexte de la collecte du matériau sont importantes d'un point de vue éthique et scientifique.⁵

Une fois les entretiens terminés, j'ai procédé à leur retranscription. Ce temps m'a permis de réentendre leurs discours avec recul. J'ai ensuite procédé à l'interprétation en recherche biographique en m'appuyant sur la méthodologie décrite par Delory-Momberger (2014, p 89-91)⁶ qui concerne les schémas d'action. Je n'évoquerai pas les autres phases de l'interprétation de la méthodologie : « ... *schéma d'action que les narratrices mettent en*

⁵ « Il me semble importante au plan éthique mais aussi pour assurer la cohérence de la démarche scientifique de donner les détails de la méthode de collecte ». (MARCHAND, 1988, pp. 21-33).

⁶ « La première catégorie est celle des formes du discours : elle intéresse le recours que font mes informatrices à divers modes d'organisation discursives (narratif, descriptif, explicatif, évaluatif) et les relations qui s'établissent entre eux... La troisième catégorie est celles des motifs récurrents ou topoï (des grecs topos, lieu commun) qui thématisent et organisent l'action du récit et qui régissent dans le récit comme des lieux de connaissance et des clefs d'interprétation du vécu (mais dont le narrateur n'est pas forcément conscient). C'est en particulier dans l'écriture de ces topoï, de ces lieux privilégiés, que les narrateurs construisent un sentiment d'eux-mêmes et de leurs formes propres... La quatrième catégorie a trait à la gestion biographique des topoï en fonction de la réalité socio-individuelle : cette entrée concerne la confrontation et la négociation entre topoï, les dispositions et ressources effectives (personnelles et collectives), et les contraintes socio-structurelles ». (DELORY-MOMBERGER, 2014, 89-91).

œuvre, c'est-à-dire de l'attitude qui est la leur de manière récurrente dans leur rapport aux situations, aux événements et dans la façon dont elles agissent et réagissent. Parmi ces schémas d'action, on peut distinguer :

- *Un agir stratégique qui se caractérise par une attitude de planification et de négociation liée à des représentations et à des positions professionnelles relativement assurées ;*
- *Un agir progressif caractérisé par une attitude d'exploration des situations et de constructions progressive ;*
- *Un agir avec prise de risques dans lequel l'individu cherche à concilier des options de travail et des intérêts ou des talents personnels ;*
- *Un agir attentiste de risques dans lequel l'individu est en position de « voir venir » et s'en remet aux circonstances.*

Cette catégorisation est observable au niveau de l'organisation du récit, mais aussi au niveau du lexique qui a rapport à l'action (emploi des verbes particuliers). Les passages délibératifs constituent également un lieu d'écriture et d'observation de ces schémas d'action.

J'ai procédé également à l'analyse de discours afin de mettre en lumière leur forme, qu'elle soit narrative, explicative, descriptive, argumentative, évaluative..... Puis j'ai donc interprété un à un les entretiens afin de repérer les mise en action des personnes concernées.

4 LES INTERVIEWES ET LE RECUEIL DES DONNEES

J'ai retenu cinq entretiens au total. Il s'agit de quatre hommes et d'une femme. Ils ont entre dix-sept et vingt ans. Ils ont tous commis des actes délictueux et/ou criminels. Deux ont choisi d'être accueillis au sein de cette formation. Pour les trois autres cette formation a été imposée par le juge qui a décidé de les envoyer en formation comme ultime décision. Les trois jeunes ont eu la possibilité de choisir lors de cette audience soit d'aller en prison pour effectuer leurs peines non réalisées soit d'intégrer la formation afin de « sortir » de la spirale dans laquelle ils étaient depuis bien longtemps.

Tous sont donc « passés » devant un juge. Les actes commis sont souvent des faits d'extrêmes violences physiques sur d'autres personnes. Ils peuvent vivre près du service comme venir de d'assez loin. Les cinq personnes sont d'origines diverses. Deux d'entre eux

sont des français de souches (personnes de nationalité française, autochtones, n'ayant pas d'ascendance étrangère immédiate et n'étant pas issues de l'immigration récente), deux ont des origines africaines et un magrébine. Trois ont toujours vécu en France.

Trois d'entre eux sont issus de parents divorcés et n'ont plus de lien du tout avec leurs pères. Les deux autres ont leurs deux parents sous le même toit et sont en conflit ouvert avec eux. Deux d'entre eux ont subi de graves faits de maltraitances. Toutes ces données ont été recueillies lors des entretiens par les jeunes eux-mêmes. Aucune information ne m'a été transmise par les professionnels.

Le recueil des données est une phase délicate puisque dépend d'une rencontre. Comme l'explique Franco Ferrarotti (FERRAROTTI, 2013) cette rencontre de deux mondes occasionne souvent des tensions qui sont un obstacle à la collecte de ces données : *«Chaque interview biographique cache des tensions, des conflits et des hiérarchies de pouvoir ; elle fait appel au charisme et au pouvoir social des institutions scientifiques sur les classes subalternes, elle en évoque les réactions spontanées de défense⁷ »* (FERRAROTTI, 2013, p. 54-56). Compte tenu du public visé, cette difficulté était à priori accrue. J'ai remarqué que nombre de doctorants, lors de séminaires, étaient étonnés de la facilité avec laquelle l'ensemble des données avait été recueillie. Ces derniers estimaient que la parole avait été facilement recueillie.

J'ai alors compris que le savoir être de l'interviewer, son positionnement pouvait permettre d'éviter ou d'atténuer les tensions, les problématiques de hiérarchies et d'institutions.

Le savoir être développé, mon expérience d'éducatrice spécialisée et de formatrice, liés à une méthodologie, m'ont permis d'obtenir ces résultats. Par exemple, chaque matin les jeunes ont l'habitude de prendre leur petit déjeuner tous ensemble avec l'équipe au sein du service de formation. J'ai été invitée à venir sur ce temps-là sans que les jeunes aient entendu parler de moi au préalable. Ce qui avait été décidé entre l'équipe et moi-même au préalable. Une fois le petit déjeuner terminé une éducatrice a demandé aux personnes en formation de rester avec moi un petit temps afin que j'explique la raison de ma présence. J'ai peu parlé. Je n'ai pas indiqué que j'étais doctorante, que j'étais impliquée dans une institution. Je n'ai pas évoqué non plus l'aspect scientifique de mon travail. De plus, en me rendant au sein même du lieu d'apprentissage c'est moi qui fais la démarche d'aller vers eux. Je leur signifie d'emblée que je souhaite les rencontrer et je vais à leur rencontre. Et

⁷ FERRAROTTI, F. Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales. Paris, Téraèdre, 2013, 1981, p 54-56.

que celle-ci aura lieu dans le cadre qu'ils connaissent bien et dans lequel ils évoluent au quotidien.

J'ai donné l'impression d'agir en mon nom propre. Je n'appartenais ni ne représentais un quelconque pouvoir. La sincérité de l'interviewer, sa capacité à entrer facilement en contact avec autrui joue un rôle également. La mise en confiance est un facteur à ne pas négliger.

J'ai expliqué que j'étais moi-même en formation et que je cherchais à connaître leurs points de vue sur la formation qu'ils pratiquaient. Je voulais recueillir leurs témoignages sur ce qu'ils vivaient en formation et de quelle façon. J'ai insisté sur le fait que tout serait anonymes. Que nos entretiens seraient individuels et confidentiels. J'ai rappelé que les points essentiels étaient une rencontre afin d'échanger sur leur avis concernant la formation qu'ils effectuaient, qu'ils pouvaient parler sans peur que leurs propos soient diffusés d'une part auprès de l'équipe et d'autre part de façon plus générale dans des publications. Tous ont émis un avis favorable en indiquant qu'ils « trouvaient » intéressant que l'on leur demande leur avis.

Les entretiens ont débuté de suite. Lorsque je suis revenue pour la poursuite des entretiens, sachant que j'en ai réalisé entre deux et trois par personne, leur mobilisation était toujours aussi importante et ils ont continué d'être intéressés.

Malgré toute la rigueur et le soin apportés à ces étapes de rencontre et de collecte, le chercheur ne doit toutefois pas avoir l'illusion de rapporter la parole « vraie et authentique ».

5 DISCUSSION

Christine Delory-Momberger parle d'une méthode comportant deux niveaux⁸, celui du recueil et celui de l'interprétation. Pour ma part j'en identifie trois que je qualifie de phases de construction.

La première qui concerne le recueil des données est davantage située dans la subjectivité, puisque comme nous l'avons vu, elle dépend pour partie d'un savoir-être qui ne peut être évalué de manière scientifique.

La deuxième est la prise de distance que permet la retranscription. Dans l'hypothèse où la retranscription se fasse par un tiers dans le but de « gagner » du temps, cette phase

⁸ « On pourra ensuite traiter des questions de méthode à deux niveaux : celui du « recueil des données », en l'occurrence et tout particulièrement de « l'entretien de recherche biographique » ; celui de l'« analyse des données » autrement dit des modèles de lecture et d'interprétation des documents recueillis. » De la recherche biographique en éducation, (DELORY-MOMBERGER, 2014, p. 73).

serait éliminée alors qu'elle me semble indispensable dans la prise de recul. En effet, lors de la réécoute nous n'entendons pas de la même manière que lorsque l'on est dans l'action d'écouter durant les entretiens. En réécoutant l'échange, nous ne sommes plus dans les mêmes dispositions qu'au cours des entretiens. Durant ce dernier je reste très concentrée sur ma recherche et la suite que je vais donner à la conversation en fonction des réponses apportées. Lors de la retranscription je n'ai pas à me préoccuper de la tenue de l'entretien. Le recul permet le passage de l'une à l'autre. La retranscription donne l'opportunité, au moment de l'écoute, d'entendre le discours dans sa globalité. D'entendre également les pauses, les souffles, les rires, les intonations, les mots non prononcés, de réécouter les échanges, la discussion.

Cette phase est intermédiaire entre la partie subjective et celle qui suit qui est elle scientifique, analytique et objective et qui permet d'atteindre le but recherché. La troisième phase est la partie d'interprétation reposant sur une méthodologie bien définie au préalable et reconnue.

L'importance de la phase de retranscription n'est pas forcément considérée comme en étant une. Selon moi elle ne relève pas seulement d'un aspect purement technique (la retranscription sur papier d'un texte enregistré). D'ailleurs un certain nombre de chercheurs ont recours à des professionnels qui réalisent ce travail et négligent, selon moi, de fait cette phase que j'ai repérée comme essentielle.

Concernant les tensions dont parle Franco Ferrarotti (2013), elles ne se sont pas fait ressentir de manière criante, comme lui les évoque, des jeunes adultes vis-à-vis de moi. En effet, j'ai observé qu'ils se sont livrés avec une grande facilité et avec de l'intérêt. En ayant fait en sorte, au préalable, que le cadre soit suffisamment sécurisant. Néanmoins, j'ai pu identifier certaines tensions. En effet, j'ai constaté, que pour les trois personnes qui se sont vue imposer la formation par le juge sous peine de réaliser leurs condamnations, une tension était manifeste. Comme dans le cas de J.F, lors de son premier entretien, il entre dans la salle et s'exclame en voyant le magnétophone que cet objet lui rappelle les gardes à vue à la gendarmerie. L.C, lui, exprime en fin d'entretien qu'il a fait un tour de 180° sur lui-même, en dégageant un grand souffle. Il dira également aux éducateurs qu'il a eu la sensation de réaliser le premier entretien psychologique de sa vie. Il s'agit là, bien entendu, de son propre ressenti et de ses représentations. D.B me demandera à plusieurs reprises si ses propos resteront bien confidentiels notamment sur le fait qu'il pratique de la boxe à haut niveau. Les deux autres interviewés n'ont en revanche fait aucun commentaire. Ils se sont montrés très à l'aise dans l'échange et dans l'écoute des questions.

Le fait que les cinq interviewés ne placent pas de barrière, dans le sens où ils parlent librement de tous les sujets qui composent leur vie, laisse penser que lorsque nous « n'arrivons » pas avec le poids de « l'institution » il n'y a pas vraiment de défense à adopter. L'institution n'est pas présente dans cette démarche et dans cette façon d'opérer. Je pense que cela aurait pu être un obstacle au recueil des données.

L'interprétation biographique demande un travail long et minutieux qui ne peut se pratiquer sur de larges échantillons, c'est pour cette raison que cinq entretiens ont été réalisés. Dans ce contexte nous devons être particulièrement attentifs au recueil des matériaux. L'échantillon étant restreint, il doit toutefois être suffisamment représentatif. C'est pourquoi il est primordial que la rencontre ne favorise pas l'expression d'un certain type de personne au profit de certains autres. Nous devons en effet nous efforcer de ne pas choisir, même involontairement, un type d'interviewés, mais bien aller à la rencontre de chaque individu afin de créer les conditions les plus favorables à l'expression de son discours. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi de centrer ma réflexion pour l'écriture de cet article, sur la rencontre.

6 CONCLUSION

L'objectif de cet article visait à mettre en lumière les deux temps forts de la recherche biographique que sont la rencontre et la retranscription des entretiens.

La rencontre fait l'objet d'une grande attention de la part des chercheurs. En revanche, les modalités qui la précèdent et l'entourent ne sont pas souvent abordées alors qu'elles influencent nécessairement la « qualité » du discours qui sera délivré par l'interviewé. En effet, faciliter la parole de l'interviewé augmente les chances de recueillir une parole moins contenue, davantage libérée, plus profonde et plus riche en enseignements à extraire par le chercheur lors de ses analyses et interprétations. Le moment et les conditions de la rencontre entre le chercheur et l'interviewé détermine pour partie la suite de la recherche et cela est d'autant plus vrai lorsqu'il existe une méfiance voire une défiance envers les institutions dont le chercheur peut apparaître comme une incarnation. Au-delà de son savoir être et de sa sincérité, non théorisables, son positionnement lors de la rencontre et une mise à distance des institutions qu'il est censé représentée apparaissent opportunes. Il est également important de ne pas se montrer involontairement sélectif lors de la rencontre, de manière à ne pas exclure certains profils de personnes du champ de la recherche.

La phase de retranscription des entretiens ne doit pas seulement consister à recopier de la parole en écriture, de passer de l'enregistrement sonore au support écrit. Il ne s'agit pas lors de cette étape de retranscrire une parole inerte mais d'en appréhender les subtilités, rythmes, hésitations et intonations, d'en saisir le sens que peut donner l'oralité et qui n'apparaît pas à l'écrit qui est inévitablement appauvri. Le chercheur doit en effet prendre en compte tout le matériau extralinguistique, c'est-à-dire de tout ce qui n'est pas dit à travers des mots, dont il dispose.

Cette façon d'appréhender cette étape est incompatible avec la retranscription automatique par l'intermédiaire d'un logiciel ou celle effectuée par un tiers. Il est important que le chercheur s'imprègne des subtilités du matériau brut qui seront rendus invisibles après leur transcription à l'écrit. Dans cette optique, l'écoute attentive de l'enregistrement de la conversation s'avère indispensable.

Le matériau de base de la recherche biographique est la parole délivrée par une personne que le chercheur interview. La rencontre puis la retranscription de cette parole sont deux temps forts qui conditionnent la qualité du matériau, c'est pourquoi le chercheur doit s'efforcer de le préserver de l'altération.

RÉFÉRENCES

DELORY-MOMBERGER, C. **De la recherche biographique en éducation**. Paris : Édition Téraèdre, 2014.

FERRAROTTI, F. **Histoire et Histoires de vie**, Paris: Librairie des Méridiens, trad. fr. de Modak, M, (Storia e Storie di vita, Bari, Laterza, 1981), 2013.

JULIEN, F. **Du « temps »**. Édition Grasset, Paris, 2001.

_____. **L'écart et l'entre**. Paris: Leçon inaugurale de la Chaire sur l'altérité. *Galilée, Paris, 2012*.

MARCHAND, S. De la parole échangée au texte scientifique. In **bulletin de l'association française des anthropologues**. *Chercheurs et informateurs*: Tome 1, n°32-33, septembre-décembre 1988, p. 21-33.

ROQUET, et al. **Temps, temporalité et complexité dans les activités éducatives et formatives**. Paris : Edition l'Harmattan, 2013.